CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77376** **VALABLE JUSQU'AU** **25/04/2027**

ÉDITÉ LE 11/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/2006

Raison sociale : JOACHIM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/02/2025

Capital : 2 000

29 BIS RUE DU BRETEIL
33320 EYSINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 487966947

Siret : 487 966 947 00037

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0057527

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148881521

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148881521

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 09 50 89 29 53 **Fax :**

Portable : 06 27 86 03 35

Responsabilité légale :
HOLDING KJ (934 485 145)

Site Internet : http://www.eurl-joachim-calorifuge.fr

E-mail : sjoachim2calo@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 207 420 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7112	Calorifugeage (Technicité confirmée)	6	29/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/03/2026 15:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.